

Les infos DU DIX

Le journal municipal

n°56 - Automne 2026

LE CANAL À TOUTES ET À TOUS !

Baignades, nouveaux aménagements :
après un été hors norme,
le 10^e prépare la suite

*Rentrée des classes : protection
des enfants, écoles rénovées,
nouveaux projets...*

P. 4-5

*Hébergement d'urgence :
face à la crise de l'accueil,
construire des réponses dignes*

P. 6

*Canicule : comment
le 10^e adapte ses
équipements*

P. 7

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —





L'agenda du dix

Dimanche 6 septembre, 11h-18h

Forum des associations

Jardin Villemin – Mahsa Jina Amini et
avenue de Verdun

Lundi 7 septembre, 18h30

Vernissage de l'exposition « Ensemble,
nous sommes le 10° »

Mairie du 10°, hall d'entrée

Mercredi 9 septembre, 19h

Conseil de quartier Grange-aux-Belles
– Terrage

École Hôpital-Saint-Louis, 5, rue de
l'Hôpital-Saint-Louis

Samedi 12 septembre, 8h-22h

Fête de quartier : Vivre Autour des Gares

Rue d'Alsace et jardin Marielle Franco

Vendredi 18 septembre, 14h-16h30

Village Sécurité Seniors

Place Robert Desnos

Vendredi 18 septembre, 19h

Les Foulées du matrimoine, une course
engagée dans le cadre des Journées
européennes du patrimoine

Départ et arrivée devant la Mairie du 10°

Mardi 22 septembre, 18h30

Conseil d'arrondissement

Mairie du 10°, salle des mariages

Mercredi 23 septembre, 19h

Histoire et vies du 10° : conférence sur les
90 ans du Front Populaire

Mairie du 10°, salle des fêtes

Mercredi 23 septembre, 19h

Soirée d'accueil des nouveaux
naturalisés

Mairie du 10°, salle des mariages

Vendredi 25 septembre, 11h

Journée nationale d'hommage aux harkis

Mairie du 10°, monument aux Morts

Vendredi 25 septembre, 18h

Soirée de lancement de l'appel à projet
Politique de la Ville 2027

Mairie du 10°

Samedi 26 septembre, 12h-20h

Festival des Places, spectacles et ateliers
gratuits animés par les artistes invités

par le Théâtre de la Ville

Place du Colonel Fabien

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Fête des jardins

Rendez-vous dans les parcs

et jardins du 10°

Lundi 28 septembre, 18h30

Journée internationale de l'IVG :

projection-débat du film « Annie Colère »

Mairie du 10°, salle des fêtes

Jeudi 1^{er} octobre, 19h-21h

Réunion publique : canicule
et Plan Climat du 10°

Mairie du 10°, salle des fêtes

Du samedi 3 au dimanche 11 octobre

La Semaine bleue,

7 jours dédiés aux seniors

Programme disponible en mairie
et sur mairie10.paris.fr

Samedi 10 octobre, 10h-12h

Les Samedis qui sauvent, formation
gratuite sur inscription aux gestes
de premiers secours

Le Kiosque citoyen, 35, rue de l'Aqueduc

Samedi 17 octobre, 13h-15h

Les Samedis qui sauvent, formation
gratuite sur inscription aux gestes
de premiers secours

Le Kiosque citoyen, 35, rue de l'Aqueduc

Mercredi 21 octobre, 19h

DIXIT : conférence d'Ella Balaert autour
de son livre, Léona D. : la femme cachée
dans le mythe de Nadja

Mairie du 10°, salle des fêtes

Mercredi 11 novembre, 11h

Commémoration de l'armistice de 1918

Mairie du 10°, monument aux Morts

Vendredi 27 novembre, 19h

Grand concert du Festival
de musique classique Sido & Co

Mairie du 10°, salle des fêtes



Pour ne rien rater de ce qui fait bouger le 10° au quotidien, abonnez-vous à notre newsletter
« L'Actu du 10 » en flashant ce QR code

vos services en mairie

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin, 75010 Paris

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30-17h (nocturne le jeudi jusqu'à 19h30)

Mardi : 10h30-17h

Samedi : 9h-12h30 (État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacter la Mairie

Tél. : 01 53 72 10 00

Courriel : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Antenne logement

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 39 75

Citoyenneté et Familles

Rez-de-chaussée, galerie B

Tél. : 01 53 72 10 10

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

Courriel : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

État civil

Rez-de-chaussée, galerie B

Tél. : 01 53 72 10 10

Titres d'identité

Rez-de-chaussée, galerie B

Du lundi au vendredi uniquement

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous
en ligne est obligatoire
pour les CNI et les passeports,
à l'adresse suivante :
teleservices.paris.fr/rdvtitres.
Une question ? Composez le 39 75.

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

les infos DU DIX

n°56 - Automne 2026

Direction de la publication :

Alexandra Cordebar

Rédaction en chef : Amélie Gondré-Nascimento

Rédaction : Solal de La Grandville, Loo Sham Suy

Crédits photographiques : Solal de La Grandville,

Morgan Bougeard et Benjamin Vodant / M10 ;

Joséphine Brueder et Guillaume Bontemps / Ville

de Paris ; Frédérique Toulet ; Arianne Clément ;

SNCF Gares et Connexions ; DATA Architectes et

Jeudi Wang

Réalisation : agence-bolivie.fr

Impression : Imprimerie de Compiègne

Journal municipal, imprimé à 51 500 exemplaires

sur papier PEFC

Distribution : Champar.



Retrouvez ce journal sur le site
de la Mairie du 10°, en version
consultable et téléchargeable :
www.mairie10.paris.fr

l'édito de la maire



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e
arrondissement

f alexandra.cordebard

X @ACORDEBARD

ig @alexandracordebard

in @alexandra-cordebard

bt @alexandracordebard

Chères habitantes, chers habitants du 10^e,

Une rentrée n'est jamais un simple retour. Elle est le moment où notre arrondissement retrouve pleinement ses écoles, ses associations, ses projets, son énergie. Pour l'équipe municipale, elle marque aussi une nouvelle étape : après les premiers mois de cette mandature, nous sommes au travail pour mettre en œuvre les engagements pris devant vous et poursuivre ensemble la transformation du 10^e.

Cette rentrée scolaire doit d'abord être placée sous le signe d'une exigence absolue : la sécurité et le bien-être de nos enfants.

Les violences révélées ces derniers mois dans le périscolaire parisien ont profondément choqué les familles, les personnels et toute notre ville. La parole des victimes doit être entendue, accompagnée et protégée. Chaque signalement doit être traité avec sérieux et célérité. Aucun auteur de violences ne doit pouvoir continuer à exercer auprès d'enfants.

La Ville de Paris a engagé une refonte du service public périscolaire, en renforçant les procédures de signalement et de contrôle, la formation des personnels et l'accompagnement des victimes. Dans le 10^e, nous veillerons avec la plus grande rigueur à l'application de ces mesures. Nous le devons aux enfants et à leurs parents, mais aussi à l'immense majorité des agentes et agents qui exercent leur mission avec professionnalisme et dévouement. Préserver ce service public essentiel, c'est ne rien céder sur la protection des enfants.

L'été que nous venons de traverser nous impose une autre responsabilité. Après un mois de juin marqué par une canicule d'une intensité historique, une nouvelle vague de chaleur a frappé le pays en juillet. Les incendies ont gagné jusqu'à la forêt de Fontainebleau : l'urgence climatique ne se profile plus à l'horizon, elle brûle désormais à nos portes.

Paris doit accélérer son adaptation : végétaliser, créer de l'ombre et des îlots de fraîcheur, rénover les bâtiments, mieux protéger les écoles et les logements. Mais l'urgence climatique est aussi sociale. La chaleur ne frappe pas de la même manière selon que l'on dispose d'un logement frais, que l'on vit sous les toits, dans un hébergement précaire ou dans la rue. Adapter la ville, c'est protéger d'abord les plus fragiles.

Cette rentrée s'inscrit enfin dans un climat politique où notre vigilance ne doit pas faiblir. Ces derniers mois, des militants d'extrême droite ont tenté d'empêcher la présentation d'une œuvre dans l'église Saint-Laurent et s'en sont pris à des élus. D'autres groupuscules ont cherché à imposer leur violence dans nos rues. Ces actes traduisent la progression d'une brutalité politique qui veut intimider, diviser et faire reculer nos libertés. Elle ne trouvera aucune complaisance dans le 10^e.

Protéger, adapter, agir : voilà notre cap. Nous continuerons à faire évoluer le 10^e sans renoncer à ce qui fait sa force : sa solidarité, sa diversité et son goût de la liberté.

Nous aborderons cette rentrée avec détermination, à vos côtés et au plus près de vos vies.

Très belle rentrée à toutes et à tous.

Fidèlement,

Alexandra Cordebard

Dans ce numéro

P. 4-5 : DOSSIER

- Périscolaire : protéger les enfants, reconstruire la confiance

P. 6 : SANTÉ & SOLIDARITÉS

- Hébergement d'urgence : pour une ville solidaire, une réponse digne

P. 7 : ESPACE PUBLIC

- Canal Saint-Martin : le grand bain de l'été
- Face aux canicules, adapter la ville

P. 8 : CÔTÉ GARES

- Gare du Nord : des accès réorganisés pour limiter les encombrements
- Gares du Nord et de l'Est : bientôt reliées sous terre
- L'église Saint-Vincent-de-Paul retrouve son éclat

P. 9 : CÔTÉ VALMY

- 86 logements sociaux dans un ancien garage du 10^e
- Canal Saint-Martin : les travaux se poursuivent

P.10 : CÔTÉ SAINT-LOUIS

- Vers un deuxième caniparc dans le 10^e
- Le Passage, un nouveau café inclusif dans le 10^e

P. 11 : CÔTÉ RÉPUBLIQUE

- Ciné-clim : une toile au frais pendant la canicule
- À Marcel Marceau, la cour se met au vert

P. 9 : CÔTÉ HAUTEVILLE PARADIS

- Prison Saint-Lazare : une mémoire au féminin
- Belzunce : l'école poursuit son histoire

P.10 : CÔTÉ MAIRIE

- Semaine bleue : le 10^e célèbre ses aînés
- Rectification de genre pour les personnes trans : le 10^e ouvre la voie

P. 14-15 : TRIBUNES POLITIQUES

P. 16 : HISTOIRE & VIES DU 10^e

PÉRISCOLAIRE : PROTÉGER LES ENFANTS, RECONSTRUIRE LA CONFIANCE



Alors que les élèves du 10^e retrouvent le chemin de l'école, la rentrée 2026 marque une étape importante dans la transformation du périscolaire parisien. À la suite des violences révélées ces derniers mois, la Ville de Paris a engagé un plan d'action renforcé, doté de 20 millions d'euros, avec une exigence absolue : garantir la sécurité, le bien-être et le respect de chaque enfant sur tous les temps périscolaires.

Pause méridienne, étude, ateliers ou centres de loisirs occupent une place essentielle dans la journée des enfants. Ils doivent rester des temps d'apprentissage et d'épanouissement, dans un cadre sûr et bienveillant. Restaurer la confiance suppose de mieux prévenir les violences, de faciliter les signalements et d'accompagner les victimes et leurs proches.

Mieux signaler, mieux informer, agir sans délai

Le nouveau plan prévoit de rendre les procédures de signalement plus simples et plus lisibles. Une cellule d'écoute et un point d'entrée unique doivent permettre aux familles comme aux agents de savoir immédiatement à qui s'adresser. Chaque alerte fait l'objet d'un traitement rapide et rigoureux, avec une information claire des parents sur les suites données.

Lorsqu'un agent est mis en cause pour des faits de violence, sa suspension immédiate et le signalement à la justice sont prévus. Les conclusions des enquêtes administratives sont communiquées aux familles. Une cellule d'accompagnement psychologique, portée par l'Œuvre de secours aux enfants, complète l'ensemble. Une subvention parisienne de 600 000 euros a été votée en faveur de cette association implantée dans le 10^e.



La transparence doit aussi progresser dans le quotidien des écoles : généralisation des trombinoscopes, port obligatoire d'un badge, meilleure information sur la composition des équipes et organisation de temps d'échange lorsqu'une situation préoccupante survient.



Renforcer la prévention et professionnaliser les équipes

Protéger les enfants suppose également d'agir en amont. Le contrôle des antécédents lors du recrutement sera renforcé et un service municipal d'agrément et de contrôle devra procéder à des vérifications régulières. Les situations dans lesquelles un adulte se retrouve isolé avec un enfant seront interdites, tandis qu'une vigilance particulière sera portée aux espaces les plus sensibles, notamment les sanitaires.

Le déploiement des « boîtes papillons » offrira aux enfants un moyen simple et discret de signaler une violence, par quelques mots ou un dessin. Ce dispositif ne remplace ni l'écoute des adultes ni la vigilance collective, mais ouvre une possibilité supplémentaire de libérer une parole parfois difficile à formuler.

Cette rentrée verra également la création de l'École parisienne du périscolaire, destinée à mieux former et professionnaliser les équipes. La Ville vise à terme 100 % d'agents diplômés, grâce à un BAFA renforcé et à une formation annuelle obligatoire sur les droits de l'enfant, la prévention, le repérage et le signalement des violences. Cette montée en qualification doit aussi mieux reconnaître ces métiers indispensables.

Une réforme construite avec les familles et les enfants

Au printemps, une convention citoyenne a réuni 80 parents d'élèves, tirés au sort parmi des volontaires. Les enfants ont eux aussi été consultés afin de faire entendre leur expérience des temps périscolaires : ce qu'ils apprécient, ce qui les inquiète et les conditions dans lesquelles ils se sentent en sécurité.

Les travaux ont porté sur les rythmes de la journée, l'articulation entre l'école, le périscolaire et les familles, mais aussi sur les conditions nécessaires pour garantir à chaque enfant un environnement stable et protecteur. De premières mesures sont mises en œuvre dès cette rentrée, avant des évolutions plus structurelles en 2027.

Dans le 10^e, la Mairie suivra attentivement leur déploiement et poursuivra le dialogue avec les familles, les équipes éducatives et les personnels. Restaurer la confiance exige de ne laisser aucune parole sans écoute, aucun signalement sans réponse et aucune victime sans accompagnement. C'est aussi soutenir l'immense majorité des agentes et agents qui accomplissent chaque jour leur mission avec sérieux et dévouement. Préserver ce service public essentiel, c'est ne rien céder sur la protection des enfants.



infos+

Comme chaque année à la rentrée, la Mairie du 10^e édite deux guides destinés à la petite enfance et aux 3-11 ans pour que chacun s'y retrouve. Modes de garde, dispositifs d'accompagnement à la parentalité, temps scolaires, activités périscolaires et extrascolaires, restauration : toutes les infos utiles pour les parents et leurs enfants.



Hébergement d'urgence : pour une ville solidaire, une réponse digne

Dormir sous une tente, sur un trottoir ou sous un pont ne doit jamais devenir une habitude. Pourtant, dans le 10^e, la présence croissante de personnes contraintes de vivre dehors révèle une crise de l'hébergement d'urgence. Sous le métro aérien, aux abords des gares, le long du canal ou dans les rues, le campement entre La Chapelle et Colonel Fabien en est l'expression la plus visible.

La Nuit de la Solidarité 2026 a recensé 3 858 personnes sans solution d'hébergement à Paris, dont 322 dans le 10^e, soit l'une des plus fortes progressions de la capitale. Ces chiffres traduisent l'aggravation d'une crise qui touche toute l'Île-de-France. Les personnes concernées ont des parcours divers : certaines travaillent, d'autres sont engagées dans des démarches administratives ou de santé, d'autres encore ont besoin d'un accompagnement renforcé.

L'hébergement d'urgence relève d'abord de l'État, qui finance les structures, organise le 115 et garantit l'accès au dispositif. La Ville de Paris intervient quant à elle en complément, tandis que les mairies d'arrondissement coordonnent les services publics, les associations et les maraudes.

Le 10^e assume pleinement sa responsabilité de territoire solidaire. Avec 3 548 places d'hébergement et de logement adapté, il est l'arrondissement parisien qui en accueille le plus rapporté à sa population. La mairie du 10^e soutient de nombreuses structures, ouvre ponctuellement des lieux de mise à l'abri, comme le gymnase Paradis, accueille des jeunes isolés et développe de nouveaux équipements, à l'image de Pause 10.



Mais les mises à l'abri, indispensables, ne suffisent pas. Il faut davantage de solutions pérennes, un accompagnement renforcé vers les droits, la santé, l'emploi et le logement, ainsi que des dispositifs adaptés aux parcours des personnes à la rue. Plusieurs nouveaux projets sont portés dans le 10^e, dont une halte de nuit destinée aux femmes, au sein même de la mairie.

Notre priorité est claire : qu'aucune femme, qu'aucun enfant ne soit contraint de dormir dehors. Cette ambition s'inscrit dans l'objectif parisien porté par Emmanuel Grégoire de créer 4 000 nouvelles places d'hébergement.

infos+

Signaler une personne sans abri

Vous rencontrez une personne dormant dans la rue ou en situation de grande vulnérabilité ?

- **Appelez le 115,** accessible 24h/24 et 7j/7.
- **En cas d'urgence médicale, composez le 15.**

Vous pouvez aussi consulter Soliguide ou écrire à mairie10@paris.fr. Un signalement permet le passage d'une maraude, mais ne garantit pas une mise à l'abri immédiate, selon les places disponibles.

Canal Saint-Martin : le grand bain de l'été

Avec les fortes chaleurs de mai et juin, le canal Saint-Martin est devenu l'un des grands lieux de respiration de l'été parisien. Face à des canicules d'une intensité exceptionnelle, la Ville de Paris a expérimenté l'ouverture anticipée de la baignade dans le bassin des Récollets, avant le retour des baignades estivales organisées chaque dimanche. Dans la zone autorisée, la qualité de l'eau était contrôlée chaque jour, la navigation interrompue et la baignade surveillée par des maîtres-nageurs sauveteurs.



Le succès a été immédiat. Des milliers de personnes sont venues chercher un peu de fraîcheur au cœur du 10^e, dans une ambiance jeune, mixte et très largement conviviale. Cette fréquentation spectaculaire a confirmé la place singulière du canal dans notre arrondissement : un espace populaire, ouvert, où l'on se retrouve, où l'on respire et où la ville peut aussi s'adapter concrètement aux chaleurs extrêmes.

Il faut également regarder ce succès pour ce qu'il révèle. Lorsque les températures approchent les 40 degrés, tout le monde ne dispose pas d'un logement frais, d'un jardin, d'une piscine ou des moyens de quitter Paris. Pour beaucoup, notamment parmi les plus jeunes, les berges et la baignade offrent l'une des rares possibilités accessibles de supporter la chaleur. Ouvrir des espaces de fraîcheur gratuits au cœur

de la ville répond donc à un besoin réel, à la fois climatique et social.

Cette affluence exceptionnelle n'a toutefois pas été sans difficultés. Au plus fort de la canicule, des baigneurs se sont aventurés hors de la zone encadrée et les plongeurs depuis les passerelles se sont multipliés, malgré leur interdiction. Or le canal est peu profond par endroits et son fonctionnement, notamment autour des écluses, présente de véritables risques. Les secours et les services hospitaliers, déjà fortement mobilisés par la chaleur, ont dû intervenir à de nombreuses reprises. Face à ces comportements, souvent le fait de très jeunes baigneurs, la Mairie du 10^e a renforcé ses messages de prévention, en lien étroit avec les équipes hospitalières, afin de rappeler les conséquences parfois très graves de ces plongeurs.

La fréquentation s'est parfois prolongée tard dans la soirée. La Mairie du 10^e a suivi la situation au jour le jour, relayé les signalements des riverains et demandé le renforcement des moyens de prévention, de médiation et de police, face à une affluence hors norme.

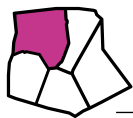
Cet été a confirmé tout l'intérêt de la baignade encadrée, mais aussi la nécessité de mieux anticiper son succès. Le canal appartient à toutes et à tous : à celles et ceux qui viennent y chercher un peu de fraîcheur comme à celles et ceux qui y vivent toute l'année. Faire respecter les zones autorisées, prévenir les comportements dangereux et préserver le repos des habitants sont les conditions pour que ce lieu demeure pleinement populaire, libre et partagé.



Face aux canicules, adapter la ville

Au croisement des rues Philippe de Girard et de l'Aqueduc, le cœur piéton Louis Blanc accueille depuis cet été une nouvelle ombrière. Cet aménagement offrira davantage d'ombre et de confort dans un secteur très minéral, particulièrement exposé lors des épisodes de fortes chaleurs.

Avec les cours oasis, la végétalisation des rues ou encore l'ouverture de nouveaux lieux frais, cette installation s'inscrit dans l'action menée par la Mairie du 10^e pour adapter concrètement l'arrondissement au dérèglement climatique. Car face à des canicules plus fréquentes et plus intenses, chaque espace de fraîcheur compte.



Gare du Nord : des accès réorganisés pour limiter les encombrements

Depuis la mi-juillet, la dépose des voyageurs en taxi, VTC ou véhicule particulier doit s'effectuer dans le parking souterrain de la gare du Nord, accessible depuis la rue de Compiègne. Cette nouvelle organisation doit permettre de mieux réguler la circulation dans l'un des secteurs les plus denses du 10^e, tout en réduisant les arrêts désordonnés, les ralentissements et les nuisances sonores pour les riverains. La vidéoverbalisation est systématisée, et plus de mille procès-verbaux ont été dressés dès la première semaine.

La circulation demeure encadrée au moyen d'arrêtés préfectoraux et municipaux sur le parvis et dans les rues de Dunkerque et de Compiègne, afin de faciliter les déplacements des transports en commun, des vélos, des véhicules de livraison et des habitants du quartier.

Cette évolution accompagne le travail engagé par la Mairie du 10^e pour réaménager les abords de la gare du Nord, première gare d'Europe en termes de fréquentation. L'objectif : mieux partager l'espace public et rendre ce quartier plus fluide et plus agréable au quotidien, pour les riverains comme pour les voyageurs.

Gares du Nord et de l'Est : bientôt reliées sous terre

À partir de mars 2027, un **nouveau tunnel piéton** permettra de rejoindre directement les gares du Nord et de l'Est. Long de 56 mètres et creusé sous la rue La Fayette, il réduira le temps de correspondance entre les deux gares de douze à sept minutes. Près de **200 000 correspondances sont enregistrées** chaque jour au sein de ce pôle ferroviaire.

Accessible depuis la gare du RER E Magenta, le tunnel débouchera au 50, rue d'Alsace, dans un nouveau hall de la gare de l'Est accessible aux personnes à mobilité réduite. Son ouverture coïncidera avec la mise en service du CDG Express, qui aura son terminus à la gare de l'Est et reliera directement celle-ci à l'aéroport Charles de Gaulle.

Une **nouvelle liaison qui rapprochera encore un peu les deux grandes gares** du 10^e, et facilitera les déplacements au sein de l'un des principaux pôles ferroviaires d'Europe.



Brèves

L'église Saint-Vincent-de-Paul retrouve son éclat

La restauration des grilles classées Monument historique de l'église Saint-Vincent-de-Paul entre dans sa dernière phase. Déposées au printemps 2025 puis restaurées en atelier, elles font l'objet d'un important travail de restitution en fonderie, pour remplacer plusieurs éléments manquants. Les grilles situées à l'arrière ont déjà été reposées ; celles de la façade retrouveront leur place à l'automne, avant une inauguration prévue en novembre.

Dessinées en 1844 par l'architecte Jacques-Ignace Hittorff et réalisées par les ateliers de Christophe-François Calla installés dans le faubourg Poissonnière, cet ensemble en fonte ornementale bénéficie aujourd'hui de sa première restauration complète. D'un montant d'un million d'euros, le chantier est conduit par la Ville de Paris dans le cadre de son programme de préservation des édifices culturels.

À l'intérieur, les deux dernières toiles marouflées de William Bouguereau, dans la chapelle de la Vierge, sont restaurées directement sur place. À l'issue de cette intervention, l'ensemble des huit peintures consacrées à l'Adoration retrouvera toute sa lisibilité, révélant à nouveau la finesse des drapés, des couleurs et des détails de cette série.

Conduits par la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles de la Ville de Paris, ces travaux illustrent le savoir-faire des équipes chargées de préserver le patrimoine parisien. Ils sont financés en partie par la Ville de Paris, avec le soutien de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. Deux restaurations attendues pour ce joyau patrimonial du 10^e.





86 logements sociaux dans un ancien garage du 10^e

À l'angle de la rue du Terrage et de la rue du Faubourg Saint-Martin, l'ancien garage Peugeot poursuit sa transformation. Porté par Immobilière 3F et conçu par DATA Architectes, le projet permettra de créer **86 logements sociaux** et **deux commerces de proximité**, avec une livraison prévue au deuxième trimestre 2027.

Plutôt que de démolir le bâtiment, le parti pris consiste à conserver et réemployer une grande partie de sa structure. Ses vastes plateaux seront reconvertis, tandis qu'une extension sur la rue du Terrage et une surélévation en bois viendront compléter l'ensemble. Cette transformation permettra notamment de réduire fortement l'empreinte carbone du chantier, la réutilisation des planchers diminuant d'environ 40 % les émissions liées à leur construction.

Trois cours végétalisées seront également aménagées au cœur de l'îlot. Traversants, lumineux et ouverts sur le paysage ferroviaire de la gare de l'Est, les futurs logements illustreront une autre manière de construire la ville : en donnant une nouvelle vie aux bâtiments existants, tout en créant des logements accessibles et mieux adaptés aux enjeux environnementaux.



Élie Jousselein

adjoint à la maire délégué au Logement, à la Lutte contre les expulsions locatives, à la Lutte contre les meublés touristiques et les logements vacants, à l'Hébergement d'urgence et à la Protection des réfugiés

Créer du logement social dans le 10^e est une priorité absolue. Notre objectif est clair : 2 000 nouveaux logements sociaux au cours de la mandature. Nous mobiliserons tous les leviers, de la transformation du bâti existant à la remise sur le marché des logements vacants, sans relâcher la lutte contre les meublés touristiques, qui aggravent la pénurie dans un arrondissement aussi dense que le nôtre.

Canal Saint-Martin : les travaux se poursuivent

Présenté aux habitantes et habitants lors de la réunion publique du 4 juin, le réaménagement du canal poursuit sa progression. Issu d'une large concertation et de six projets du Budget participatif, il doit transformer l'ensemble des quais : 3,4 km d'aménagements cyclables, 10 400 m² rendus aux piétons, 3 205 m² de pleine terre, 52 arbres et de nouvelles assises, tout en préservant le paysage patrimonial du canal. En cette rentrée, les aménagements du quai de Valmy s'achèvent entre les rues La Fayette et Louis Blanc : trottoirs élargis et végétalisés, circulation cyclable mieux organisée, espaces publics plus confortables, création de gradins sur le quai bas, renforcement de l'éclairage.

Dès octobre, le chantier changera de rive et se déplacera quai de Jemmapes, entre les rues Bichat et du Faubourg du Temple. Cette nouvelle phase poursuivra le même objectif : donner davantage de place aux piétons et aux vélos, renforcer la végétalisation et améliorer le partage des quais. Les travaux se poursuivront ensuite par étapes et par tronçons, jusqu'au début de l'année 2028.



Brèves

Square des Maures : des usages mieux encadrés

Livré au printemps dernier en contrebas du pont Maria Casarès, le square des Maures a rapidement été adopté par les habitantes et habitants. Pour préserver ce nouvel espace et la tranquillité du voisinage, la Mairie a fait installer une signalétique rappelant les horaires de cet espace vert (9h-23h). Elle permet à la police municipale de mieux encadrer les usages nocturnes et d'intervenir après la fermeture.



Charlotte Nenner

adjointe à la maire déléguée à l'Énergie, au Plan Climat, à la Rénovation thermique des bâtiments, aux Espaces verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité, à l'Alimentation durable et à la Condition animale

De plus en plus de Parisien. nes ont adopté un chien. Le 10^e en compte près de 2750. Ils sont des compagnons utiles, notamment pour lutter contre la solitude. Or ils ont besoin d'espaces de liberté, comme ceux offerts par les caniparcs. Après Louis Blanc, nous avançons vers la création d'un deuxième site, en lien avec les habitantes, les habitants et l'association Les Chiens du Canal. Notre volonté est de leur faire de la place en ville, pour qu'ils puissent s'y épanouir en toute sécurité ; même dans le 10^e qui est un arrondissement bien dense !

Vers un deuxième caniparc dans le 10^e

Depuis l'automne 2025, le bassin Louis Blanc accueille un **nouveau caniparc**, pour remplacer celui qui a fait place au square des Maures. Près de 320 m² clos, **sécurisés et ombragés**, ont ainsi été aménagés en concertation avec l'association Les Chiens du Canal. Pendant la canicule, certains espaces verts ont également été exceptionnellement ouverts aux chiens tenus en laisse, afin de leur offrir un espace de promenade plus frais.

Le 4 juillet, le **caniparc a accueilli la deuxième Fête des chiens du 10^e**. Stands consacrés au bien-être animal et à l'alimentation, conseils et présence d'un éducateur canin de la Ville : une **journée conviviale pour se rencontrer**, échanger et favoriser la bonne cohabitation dans l'espace public.

La Mairie du 10^e souhaite également créer au moins **un nouvel espace canin dans l'arrondissement**. Des sites sont à l'étude et une déambulation sera organisée à l'automne pour examiner les différentes possibilités.



Le Passage, un nouveau café inclusif dans le 10^e

En octobre, le 41 ter rue de la Grange-aux-Belles accueillera Le Passage, un café culturel, associatif et social porté par l'association du même nom, hébergé par Paris Habitat et le GIE Paris Commerces.

Pensé par des personnes LGBTQIA+ et leurs alliés, et **ouvert à toutes et tous**, ce lieu offrira un cadre chaleureux où boire un café, déjeuner sur le pouce, travailler, échanger ou simplement se retrouver. Concerts, expositions, conférences, ateliers, scènes ouvertes et groupes de parole rythmeront sa programmation, avec une attention particulière portée aux artistes et penseur·euses LGBTQIA+ ainsi qu'aux questions de genre et d'orientation sexuelle.

Éco-pensé, aménagé avec du mobilier de seconde main et animé par une communauté de bénévoles, **Le Passage aura également une dimension solidaire** : des boissons ou repas prépayés pour les personnes en situation de précarité, des événements à prix libre et de l'insertion de jeunes LGBTQIA+ en difficulté. Plus qu'un café, il s'agira donc d'un lieu de vie pour faire de l'inclusion une réalité quotidienne dans le quartier !



Ciné-clim : une toile au frais pendant la canicule

Face à la canicule exceptionnelle qui a touché Paris au mois de juin, la Mairie du 10^e a lancé **Ciné-clim**, une opération permettant aux publics les plus exposés à la chaleur de bénéficier **gratuitement de séances de cinéma** l'après-midi.

Dans le quartier, Le Brady et L'Archipel se sont associés au dispositif, aux côtés du Louxor, troisième cinéma partenaire de l'opération. Moins de 25 ans, plus de 65 ans, femmes enceintes et personnes en situation de handicap ont ainsi pu profiter de quelques heures au frais dans les salles obscures.

Au total, **1 300 places ont été offertes pendant l'épisode caniculaire**. Une initiative mise en place dans l'urgence, qui a permis de conjuguer accès à la culture et protection des plus fragiles, avec l'appui des cinémas indépendants du 10^e.



De Ciné-clim à Cinecittà : même scénario sous la canicule

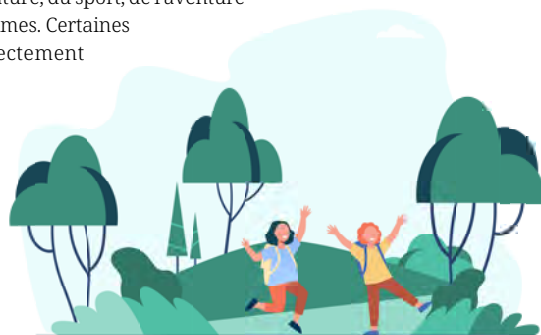
Quelques semaines après le 10^e, Rome a transformé onze de ses cinémas en refuges climatisés. En cette année des 70 ans du jumelage entre nos deux capitales, nous ne prétendons pas avoir soufflé le scénario à la ville éternelle... Mais si tous les chemins mènent à Rome, les bonnes idées, elles aussi, finissent apparemment par trouver leur route !

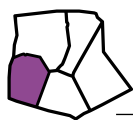
À Marcel Marceau, la cour se met au vert

Après plusieurs mois de concertation, la cour de l'école Marcel Marceau, rue de Lancry, a profité de l'été pour se transformer en cour Oasis ! L'objectif : offrir aux enfants une **cour plus végétalisée, plus fraîche** et plus **agréable à vivre**, avec davantage de sols perméables, des espaces de jeux, de repos et de lecture, mais aussi de nouveaux aménagements en bois. Le projet prévoit notamment des massifs en pleine terre, un mur végétalisé, une boîte à livres, un hôtel à insectes ou encore des équipements sportifs et ludiques.

Le projet est le fruit d'une co-construction menée avec les élèves, invités à imaginer leur future cour à travers plusieurs ateliers et maquettes autour de la nature, du sport, de l'aventure ou encore des espaces calmes. Certaines de leurs idées ont directement nourri le projet final.

Une cour plus ludique, plus verte et mieux adaptée aux usages des enfants, à découvrir dès la rentrée !





Prison Saint-Lazare : une mémoire au féminin

Du 17 septembre au 13 décembre, l'exposition *Prisonnières – Les dernières années de la prison Saint-Lazare, 1919-1932* fait ressurgir une histoire aujourd'hui largement effacée du paysage du 10^e. Installée dans un ancien couvent du faubourg Saint-Denis, Saint-Lazare était alors l'unique prison pour femmes de Paris. Jusqu'à plus de mille prévenues, condamnées, prostituées ou femmes atteintes de syphilis pouvaient y être enfermées, entre institution pénitentiaire et hôpital-prison.

Le **parcours commence dans le square Alban Satragne**, où des **photographies grand format** replacent la prison dans son environnement urbain, puis se poursuit à la **médiathèque Françoise Sagan**, installée dans l'ancienne infirmerie de l'établissement. Images, archives, livres, objets, mais aussi écrits, graffitis et empreintes permettent de retrouver les traces laissées par les prisonnières et d'interroger la condition féminine de l'époque.

Initiée par l'association Histoire et vies du 10^e avec le soutien de la Mairie, l'exposition s'accompagne de **conférences**, de **spectacles** et de **rendez-vous musicaux**. Elle entrera également en résonance, lors des Journées européennes du patrimoine, avec la 4^e édition des Foulées du matrimoine, organisée par la Mairie du 10^e et l'association Sine Qua Non : un parcours à travers l'arrondissement le 18 septembre, sur les traces des grandes femmes dont notre espace public porte la mémoire.



Henri Manuel, Dortoir de l'infirmerie avec détenues cousant, prison Saint-Lazare, 1929-1931, Musée Carnavalet - Histoire de Paris

Belzunce : l'école poursuit son histoire

Cette rentrée a une résonance particulière pour les quelque 140 élèves de l'école Belzunce, leurs familles et les équipes qui les accompagnent. Fermé depuis novembre 2024 à la suite d'une pollution au mercure, le bâtiment de la rue de Belzunce ne pourra malheureusement pas retrouver sa vocation scolaire dans les

prochaines années. Une annonce difficile, tant l'attachement à une école se construit autour d'un lieu, de souvenirs et d'une vie de quartier.

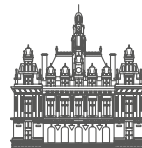
Depuis l'évacuation du site, d'importantes opérations de décontamination ont été menées. Trois tonnes de matériaux

contaminés ont ainsi été retirées et plusieurs phases de travaux se sont succédé. Mais la persistance de mercure dans certaines zones et les délais nécessaires pour garantir durablement une qualité de l'air pleinement sûre ne permettent plus d'envisager le retour des enfants dans le bâtiment à court terme. La sécurité sanitaire des élèves et des personnels ne peut faire l'objet d'aucun compromis.

La fermeture du site ne signifie toutefois pas la disparition de l'école Belzunce. Une école ne se résume pas à son adresse : elle est aussi une communauté d'élèves, de familles et de professionnels. Durant l'année scolaire 2026-2027, celle-ci poursuit son activité entre les écoles Chabrol et Paradis. À compter de la rentrée 2027, l'ensemble des élèves sera réuni sur le site Paradis, afin de retrouver une école rassemblée dans un même lieu.

La Mairie du 10^e continuera d'accompagner les enfants, les familles et les personnels, en veillant à préserver autant que possible les liens, les repères et l'histoire construits autour de l'école Belzunce.





©Arienne Clément

Semaine bleue : le 10^e célèbre ses aînés

Du 3 au 11 octobre, la **Semaine bleue** fera son retour dans le 10^e pour une 6^e édition. Devenu au fil des années un **rendez-vous important de la vie de l'arrondissement**, cet événement met à l'honneur les seniors, leur place dans la cité et les liens entre les générations.

Sous le mot d'ordre national « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire », associations, équipements et acteurs du quartier proposeront une **programmation entièrement gratuite** : danse, balades, ateliers, rencontres, activités sportives et culturelles, temps de convivialité et projets intergénérationnels.

Et pour ouvrir la semaine en musique, **rendez-vous samedi 3 octobre** pour le grand bal d'ouverture, désormais lui aussi bien installé dans les habitudes du 10^e !



Louis Cantuel

conseiller d'arrondissement délégué aux Seniors, à la Lutte contre l'isolement, aux Affaires sociales et à l'Accès aux droits

La Semaine bleue, c'est avant tout une mobilisation collective avec et autour des seniors. Mais c'est aussi un moment de fête, de partage et de rencontres pour tout notre arrondissement. Cette édition sera à l'image du 10^e : engagée, créative et généreuse, grâce à tous les acteurs – professionnels, bénévoles et partenaires – qui ont, une nouvelle fois, répondu présents !

Festival Sido&Co

Initié en 2025, le festival Sido&Co, autour de la musique classique, en lien avec le théâtre et les arts visuels, revient dans le 10^e arrondissement. Cette deuxième édition se tiendra du 24 au 29 novembre 2026. Les artistes invités investiront la Mairie du 10^e et d'autres lieux culturels de l'arrondissement : le Point Éphémère, la bibliothèque François Villon, etc., pour célébrer une musique classique élargie dans une atmosphère conviviale.

Imaginé par la violoniste Camille Théveneau, l'événement a pour objectif de reparcourir le territoire au gré de la programmation en rendant la musique classique accessible à tous les publics.

En écho à l'édition précédente, le festival entrera une nouvelle fois en résonance avec l'art photographique, en marquant le début de l'exposition en Mairie du Prix de la Photo Sociale.

infos+ : sidoetco.com

Rectification de genre pour les personnes trans : le 10^e ouvre la voie

La Mairie du 10^e sera prochainement la première mairie à expérimenter une procédure de rectification de la mention du genre à l'état civil. Le Conseil de Paris a apporté son soutien sans réserve à cette démarche, qui répond à un engagement de campagne d'Emmanuel Grégoire et d'Alexandra Cordebard.

Concrètement, une personne trans pourra faire rectifier simplement la mention de son identité de genre, en mairie, devant un officier d'état civil, rectification qui sera ensuite portée en marge de son acte de naissance.

Un **engagement**, porté avec plusieurs associations œuvrant pour les **droits des personnes trans**. Un double objectif : permettre la simplification du parcours des personnes trans, soumises aujourd'hui à des procédures judiciaires longues, parfois coûteuses et surtout éprouvantes, et mieux respecter l'autodétermination des personnes trans.





Groupe Socialistes et Apparentée

L'été de la bascule climatique

Pour celles et ceux qui espéraient que la crise climatique reste théorique encore un certain temps, cet été a mis fin au déni : le changement climatique est là et ses conséquences bouleversent déjà nos vies et notre quotidien.

Dans notre ville historiquement minérale et en particulier dans le 10^e arrondissement à l'urbanisme si dense, les canicules ont éprouvé tout le monde, mais selon les logements et les lieux de travail, selon l'état de santé et l'âge, certain-e-s étaient particulièrement exposés, à commencer par les plus précaires.

Heureusement, à Paris, les efforts pour adapter nos quartiers ont débuté depuis longtemps. La réduction forte de la place de la voiture depuis 25 ans et la diminution de la pollution sont essentielles pour limiter les conséquences sur la santé pendant les pics de chaleur. Place du colonel Fabien, boulevard de Denain, rue de Belzunce, rue Saint-Maur : chaque coin de ville où la végétation progresse est un peu plus facile à vivre.

La transformation du canal Saint-Martin en espace végétalisé et piéton en a fait un lieu-refuge bien au-delà de nos quartiers. La mise en place de baignades dans le canal dès 2024 nous a permis d'être réactifs et de proposer cet espace de baignade sécurisée, surveillée et gratuite dès la mi-juin, dans l'attente que les autres sites parisiens de baignade prennent le relai.

Il est impératif de continuer et amplifier ces efforts : toujours plus de végétalisation, des écoles et des crèches plus adaptées, des bâtiments municipaux et des lieux rafraîchis accessibles au plus grand nombre, une attention aux plus fragiles et une population mieux préparée à affronter des catastrophes climatiques.

Avec l'équipe d'Emmanuel Grégoire à Paris, nous sommes déterminé-e-s autour d'Alexandra Cordebard dans le 10^e à mettre l'urgence climatique au cœur de notre action : la transformation solidaire de notre ville est la priorité absolue.

Éric Algrain, Raphaël Bonnier,
Enora Breton, Louis Cantuel,
Alexandra Cordebard, Awa Diaby,
Pauline Joubert, Philomène Juillet
et Paul Simondon

Groupe PCF

Réquisitionnons les lieux privés frais !

Nous venons peut-être de vivre l'été le plus frais du reste de notre vie.

Le réchauffement climatique est là. Les vagues de chaleur qui se sont multipliées nous le prouvent.

Depuis 2001, la Ville de Paris se prépare. Ce sont plus de 5 000 logements sociaux qui sont rénovés chaque année. Grâce à notre action, et à celle de l'élu PCF aux sports dans le dernier mandat, Philippe Guttermann, nous avons pu ouvrir la baignade dans le canal Saint-Martin dès la mi-juin. Grâce à Laurence Patrice, élue PCF à la culture, nous avons pu mettre en place les séances de cinéma gratuites.

Mais cela ne suffit pas.

Il n'est pas possible de laisser les classes populaires suffoquer chez elles quand des lieux frais existent.

Il s'agit d'une question de santé publique. Il s'agit d'une question d'égalité.

Ian Brossat, sénateur PCF de Paris, a déposé une proposition de loi pour demander la réquisition des lieux privés frais lors des vagues de chaleur.

Les communistes ont montré l'exemple en ouvrant, le week-end du 11 et 12 juillet, leur siège place du Colonel Fabien, grâce à la mobilisation des militants du 10^e et 19^e.

Ce sont ainsi 3 000 personnes qui ont pu venir se protéger de la chaleur tout en visitant l'œuvre d'Oscar Niemeyer !

Oui, adapter la Ville, c'est combattre le capitalisme sous toutes ses formes, et permettre que Paris reste une ville pour toutes et tous.

Nous ne lâcherons pas ce combat !

Élie Joussellin et Laurence Patrice

Groupe Les Écologistes de Paris 10^e

Les leçons des canicules

Depuis le début du mandat, nous avons connu 5 canicules. Extrêmement difficiles à vivre sous les toits et dans des passoires thermiques, pour les personnes à la rue, pour les élèves, les étudiants et les travailleurs... Elles auront des conséquences terribles sur la santé, sur le vivant, sur l'alimentation, sur notre économie et sur les inégalités.

On a ainsi touché du doigt le concept d'habitabilité : comment allons-nous pouvoir continuer de vivre, grandir, étudier, travailler, se soigner, vieillir dans un 10^e arrondissement à plus de 40 degrés ?

La baignade dans le canal a permis de trouver de la joie et de la résilience, notamment pour tous ceux qui n'ont pas ni maison à la campagne ni de vacances à la mer. Étant à l'origine de ce dispositif, nous en sommes particulièrement fiers, car c'est le symbole d'une écologie populaire et d'une ville qui sait s'adapter. Comme voté en conseil d'arrondissement à notre initiative, cette baignade doit être maintenant automatique à chaque canicule.

Et par-delà la gestion de l'urgence, nous faisons du climat, une priorité, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux dérèglements du climat, notamment pour les plus fragiles. Les causes et les conséquences. En même temps et de front.

Rénovation énergétique, sortie des énergies fossiles, végétalisation des toits, des cours et des rues, plan volets et stores... mais aussi hébergements d'urgence ; nous avons besoin de la mobilisation de tous les acteurs à commencer par l'État. Au-delà de l'éco-anxiété, nous sommes surtout en colère face au déni et à l'inaction climatique du gouvernement.

Maxime Crosnier,
Pauline Feray-Berthelot,
Charlotte Nenner et Sylvain Raïfaud



Opposition - Groupe Républicains et démocrates

La majorité municipale doit cesser la politique de l'autruche

Six mois après les élections municipales, le quotidien des habitants du 10^e reste marqué par l'insécurité, la saleté, les incivilités et la perte d'attractivité. Face à ces difficultés, la majorité d'Alexandra Cordebarde préfère manifestement détourner le regard plutôt que d'agir ; les derniers mois l'ont encore démontré.

Les révélations sur le périscolaire parisien ont bouleversé les familles et révélé de graves défaillances. La réponse de la mairie de Paris, tardive, n'a pas suffi à rétablir la confiance. La sécurité et la protection des enfants ne peuvent pourtant souffrir ni approximation ni retard.

Dans le 10^e, l'été a également été celui du laisser-faire. Sur le canal Saint-Martin, les baignades sauvages et les débordements se sont multipliés. Sur les quais de Jemmapes et de Valmy, les nuisances nocturnes continuent de peser sur les riverains. De la rue de Mazagran à la gare du Nord, trafics, consommation de drogue et insécurité persistent.

Face à cette situation, nous refusons la résignation. Depuis six mois, les élus Républicains et Démocrates alertent, proposent et agissent, au Conseil d'arrondissement comme sur le terrain, pour davantage de protection et de tranquillité pour tous.

À la rentrée, nous continuerons. Parce que les habitants n'attendent pas des excuses ou des constats : ils attendent des résultats. Et c'est pour eux que nous continuerons à regarder les problèmes en face et à agir.

Opposition - La France insoumise

« Savoir, penser, rêver. Tout est là. ».

Septembre est le mois des rentrées : celles des familles, mais aussi celle des combats qu'il nous faudra mener. L'été a été marqué par les canicules régulières, qui nous ont fait éprouver les défaillances politiques nationales et la difficulté à agir autrement que dans l'urgence locale. Passoires thermiques, logements sans volets, bâtiments publics inadaptés : autant de preuves d'années d'inaction.

Cette même défaillance se retrouve dans le scandale du périscolaire. Je veux dire tout mon soutien aux parents et aux enfants qui reprennent avec cette peur à l'esprit. Après des années de silence, la libération de la parole des enfants a dévoilé une réalité terrible. Et si Emmanuel Grégoire, maire de l'hypercommunication, s'est fendu de mots à ce sujet, espérons qu'ils seront suivis d'effets. Le sujet est trop grave.

Au-delà de ce scandale, c'est l'état de l'école publique qui inquiète. Les fermetures de classes, conséquences des budgets d'austérité que certains laissent passer à l'Assemblée, touchent notre ville. Mes pensées vont aux enfants, parents, enseignants, chevilles ouvrières de la République, qui n'ont d'autre horizon que l'émancipation.

Enfin, septembre est aussi le mois de la rentrée sociale. Alors que le gouvernement prépare un nouveau budget d'austérité, l'organisation collective et les mobilisations sont une première étape pour rompre avec plus de dix ans de politiques destructrices, dont Macron est le dernier avatar.

Bonne rentrée à toutes et à tous : puisse-t-elle être l'occasion de savoir, de penser, et de rêver à d'autres horizons pour les années à venir.

Opposition - Tous inDIXpensables

Tous inDIXpensables : nos trois combats pour cette rentrée

Face à une majorité municipale qui peine toujours à obtenir des résultats concrets, avec l'équipe *Tous inDIXpensables*, nous nous sommes fixé trois priorités pour cette rentrée.

D'abord, le périscolaire. À Paris, 78 agents ont été suspendus depuis janvier, dont 31 pour des faits à caractère sexuel. Dans le 10^e, l'affaire de l'école Belzunce a révélé de graves dysfonctionnements, jusqu'à la réembauche dans un autre arrondissement d'un animateur précédemment mis en cause. Nous veillerons à l'application des nouvelles mesures de protection annoncées par le maire de Paris. Et je continuerai à demander que les responsabilités politiques soient établies : des faits aussi graves ne peuvent rester sans conséquences et devront, le cas échéant, conduire à des démissions.

Ensuite, les personnes à la rue. Plus de 300 personnes vivent dans la rue dans le 10^e, sans compter le « campement de la honte » du boulevard de la Chapelle, où près de 800 migrants vivent dans des conditions indignes. Celui-ci s'étend désormais jusqu'au haut du canal Saint-Martin. État et Ville doivent cesser de se renvoyer la balle et apporter enfin des solutions durables de mise à l'abri et d'accompagnement.

Enfin, la tranquillité et la propreté. Dans tous les quartiers, je suis régulièrement saisi par des habitants confrontés aux nuisances, trafics, dégradations ou problèmes de saleté. Cet été encore, la situation a été à plusieurs reprises inacceptable sur les quais du canal Saint-Martin. Je demanderai la mise en place d'horaires de silence la nuit, pour concilier la vie du canal et le nécessaire respect du sommeil des riverains.

Dès septembre, l'équipe *Tous inDIXpensables* sera à votre rencontre, lors de nos réunions comme sur le terrain, pour vous écouter et vous accompagner. Plus d'informations : tousindixpensables.paris

Saint-Lazare, prison de femmes

L'exposition Prisonnières - Les dernières années de la prison Saint-Lazare (1919-1932), proposée par la médiathèque Françoise-Sagan et Histoire et Vies du 10^e, explore du 17 septembre au 13 décembre 2026 la fin d'une histoire carcérale dans les lieux mêmes où elle s'est déroulée. Comment le couvent du haut du faubourg Saint-Denis est-il devenu au XIX^e siècle la prison de femmes de Paris ?

Sous la Révolution, la maison de Saint-Lazare change d'occupants. Chassés en 1792, les pères lazaristes quittent les bâtiments érigés au XVII^e siècle sur le site d'une léproserie médiévale. D'abord transformé en prison révolutionnaire, l'ancien couvent est réservé aux femmes par le décret de la Convention du 15 décembre 1794. En 1800, près de 800 femmes y sont rassemblées pour des « travaux forcés ». Elles cardent la laine et le coton, cousent, tricotent ou brodent contre un salaire. À la fin du Premier Empire, seules les femmes condamnées par le Tribunal criminel de la Seine et des « filles publiques » sont enfermées à Saint-Lazare.

Le quotidien *Le Spectateur des tribunaux* du 21 novembre 1826 dresse un tableau édifiant de cet « immense et bel établissement » dont les détenues sont comparées à « une république d'abeilles qui construisent, en bourdonnant, leur édifice de miel ». Louis-Pierre Baltard, architecte

Prison Saint-Lazare vue à vol d'oiseau



des prisons, père du concepteur des Halles, conduit des travaux d'agrandissement, bâtissant entre 1834 et 1836 la chapelle néo-classique et l'infirmerie spéciale destinée aux prostituées atteintes de syphilis, aujourd'hui occupée par la médiathèque Françoise-Sagan.

Depuis le début du XIX^e siècle, la prostitution est réglementée ; des visites médicales bimensuelles sont imposées. Pour l'hygiéniste Alexandre Parent-Duchâtelet, « les prostituées sont aussi inévitables, dans une agglomération d'hommes, que les égouts, les voiries et les dépôts d'immondices¹ ». Il faut selon lui pour ces femmes un hôpital spécial correspondant au concept d'infirmerie-prison à Saint-Lazare.

La maison d'arrêt et de correction départementale devient vers 1830 la seule prison pour femmes de Paris, enfermant dans des quartiers distincts prévenues, condamnées à moins d'un an, mineures par voie de correction paternelle, prostituées en infraction ou « vénériennes ». En 1850, 40 sœurs de Marie-Joseph s'installent. Elles sont chargées de surveiller les ateliers et dortoirs séparés par catégorie et de prévenir la « débauche » dans une geôle peuplée de plus de 1 100 prisonnières.

L'action politique mène aussi à Saint-Lazare. Républicaines et militantes des droits des femmes, Jeanne Deroin et



La cour des jugées

Pauline Roland se voient infliger six mois de détention en 1851 pour avoir organisé l'Union des associations fraternelles, fédération de sociétés ouvrières. Pauline Roland est de nouveau emprisonnée avec 19 autres femmes à Saint-Lazare après le coup d'État du 2 décembre 1851. Condamnée à dix ans de déportation puis graciée, elle meurt d'épuisement sur le chemin du retour en décembre 1852. Victor Hugo leur rend hommage dans *Les Châtiments* :

Ces femmes sont la foi, la vertu,
la raison,

L'équité, la pudeur, la fierté, la justice.

Saint-Lazare – il faudra broyer cette
bâtisse !²

La promiscuité et l'insalubrité de la prison sont par la suite de plus en plus dénoncées. Elle cesse d'accueillir les jeunes filles placées en correction en 1896. En 1906, le Conseil des Prisons recommande de construire une maison d'arrêt distincte de l'établissement hospitalier, mais la guerre gèle le projet. Dans les années 1920, que vont devenir Saint-Lazare et ses prisonnières ? Du 17 septembre au 13 décembre 2026, l'exposition vous invite à découvrir la fin de cette histoire dans le square Alban-Satragne et la médiathèque Françoise-Sagan.

Marie-Ange Daguillon
Histoire & Vies du 10^e

¹ Alexandre Parent-Duchâtelet, *De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration*, 1836

² Victor Hugo, *Les Martyres*, *Les Châtiments*, 1852



Le saviez-vous ? Le Pass Culture 10 s'enrichit en 2026.

Envoyé gratuitement à domicile sur simple inscription, il vous donne accès à de nombreux avantages. Les partenaires culturels du dispositif – théâtres, cinémas, musées, librairies – proposent chaque mois des tarifs préférentiels, des visites exclusives ainsi qu'une sélection des événements incontournables de l'arrondissement et de ses alentours.



**Vous ne l'avez pas encore ?
Inscrivez-vous gratuitement ici !**

Et n'oubliez pas de vous abonner à la newsletter Culture Dix pour ne rien rater des bons plans culturels du 10^e !

